

Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal

Ligne à 315 kV de la **Mauricie-Lanaudière**

INFORMATION-CONSULTATION • Mars 2010

Le réseau à 315 kV du nord-est de la région métropolitaine de Montréal et de Lanaudière est constitué de lignes provenant des postes de la Mauricie, de Duvernay et de Boucherville.

Au fur et à mesure que se développait le réseau de transport, les réseaux à 735 kV et à 315 kV se sont retrouvés reliés l'un à l'autre à plusieurs endroits et sont devenus interdépendants. Cette situation, combinée à l'augmentation de la demande de cette région, entraîne le dépassement de capacité de certaines lignes à 315 kV, notamment les lignes qui alimentent actuellement le poste de Lanaudière.

Afin de remédier à cette situation, Hydro-Québec TransÉnergie projette de réaménager le réseau à 315 kV et de le séparer du réseau à 735 kV.

Ainsi, le poste de la Mauricie remplacera le poste de Duvernay comme source d'alimentation du poste de Lanaudière. À cette fin, il faudra construire une ligne d'environ 5 km qui permettra de raccorder le poste de Lanaudière à la ligne existante en provenance du poste de la Mauricie. L'alimentation du poste de Lanaudière sera dorénavant indépendante de la boucle métropolitaine du réseau de transport, et le poste pourra compter sur une alimentation de réserve en provenance du poste de Duvernay.

Ce projet s'inscrit dans le plan d'évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal.

Hydro-Québec TransÉnergie a confié à Hydro-Québec Équipement le mandat de réaliser les études d'avant-projet ainsi que les travaux de construction relatifs à ce projet.



Ligne à 315 kV de la Mauricie-Lanaudière

Études environnementales et techniques

Depuis l'été 2009, Hydro-Québec réalise des études environnementales et techniques dans le but d'élaborer un tracé de ligne de moindre impact sur l'environnement. La présence d'un quartier résidentiel de chaque côté de l'autoroute, la densité du milieu bâti autour des rangs, tant du côté de Saint-Thomas que de Saint-Paul, la valeur accordée au parc industriel en périphérie du poste de Lanaudière ainsi qu'aux terres agricoles constituent des éléments sensibles à l'implantation d'une ligne.

Par contre, la présence de la ligne à 120 kV et de l'autoroute 31 offre les meilleures possibilités d'élaboration de tracés de moindre impact de toute la zone d'étude.

Zone d'étude

La zone d'étude est traversée par l'autoroute 31 (Antonio-Barrette) et comprend une partie de la ville de Joliette et des municipalités de Saint-Paul et de Saint-Thomas.

Tracés étudiés

On a étudié deux tracés pour raccorder le poste de Lanaudière à la ligne à 315 kV qui traverse le sud de la zone d'étude d'est en ouest.

Le premier tronçon commun à ces deux tracés, soit la traversée du parc industriel Nazaire-Laurin, pourrait donner lieu à deux variantes : une qui sort en ligne droite du poste de Lanaudière, l'autre qui bifurque vers l'ouest pour longer l'autoroute 31. Ces deux variantes ont sensiblement la même longueur, soit environ 800 m.

Tracé est

Entièrement situé à l'est de l'autoroute 31, ce tracé traverse le parc industriel Nazaire-Laurin et le quartier résidentiel adjacent. Il passe en zone agricole protégée sur 4,3 km, dont 3,2 km sont des terres boisées, avant de se raccorder à la ligne à 315 kV existante. Outre les impacts visuels liés à la création d'un nouveau couloir de ligne, ce tracé exigerait l'acquisition de cinq résidences.

Tracé ouest

Après avoir traversé le parc industriel Nazaire-Laurin, ce tracé croise l'autoroute 31 en diagonale et longe ensuite la ligne à 120 kV existante du côté ouest jusqu'à la jonction avec la ligne à 315 kV. En croisant l'autoroute, ce tracé permet

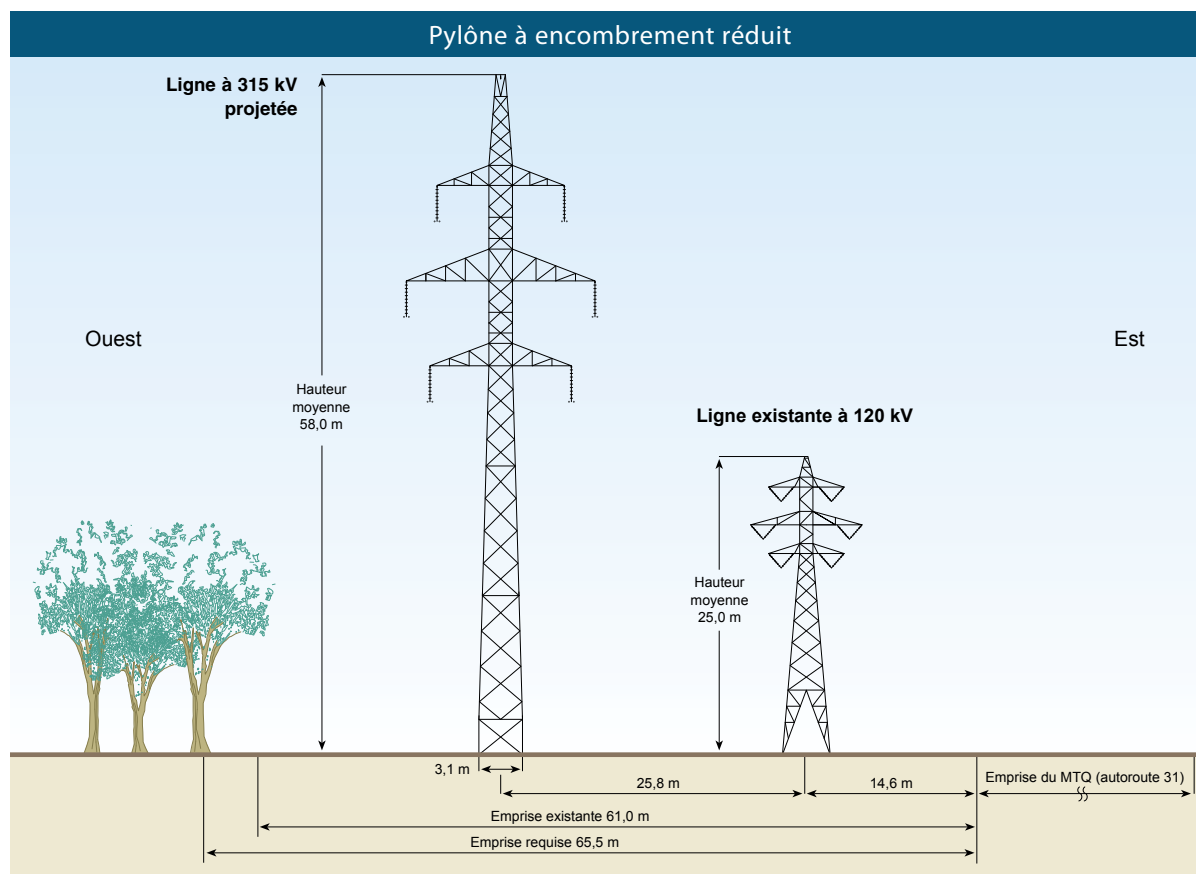
de conserver l'écran boisé qui se trouve entre le quartier résidentiel et l'autoroute 31, du côté ouest. Il permet également d'éloigner les pylônes de traversée de ce quartier résidentiel comme de celui de Saint-Thomas, du côté est, et de limiter l'impact visuel pour les résidents. À l'ouest de l'autoroute, le tracé s'insère dans l'emprise existante d'Hydro-Québec.

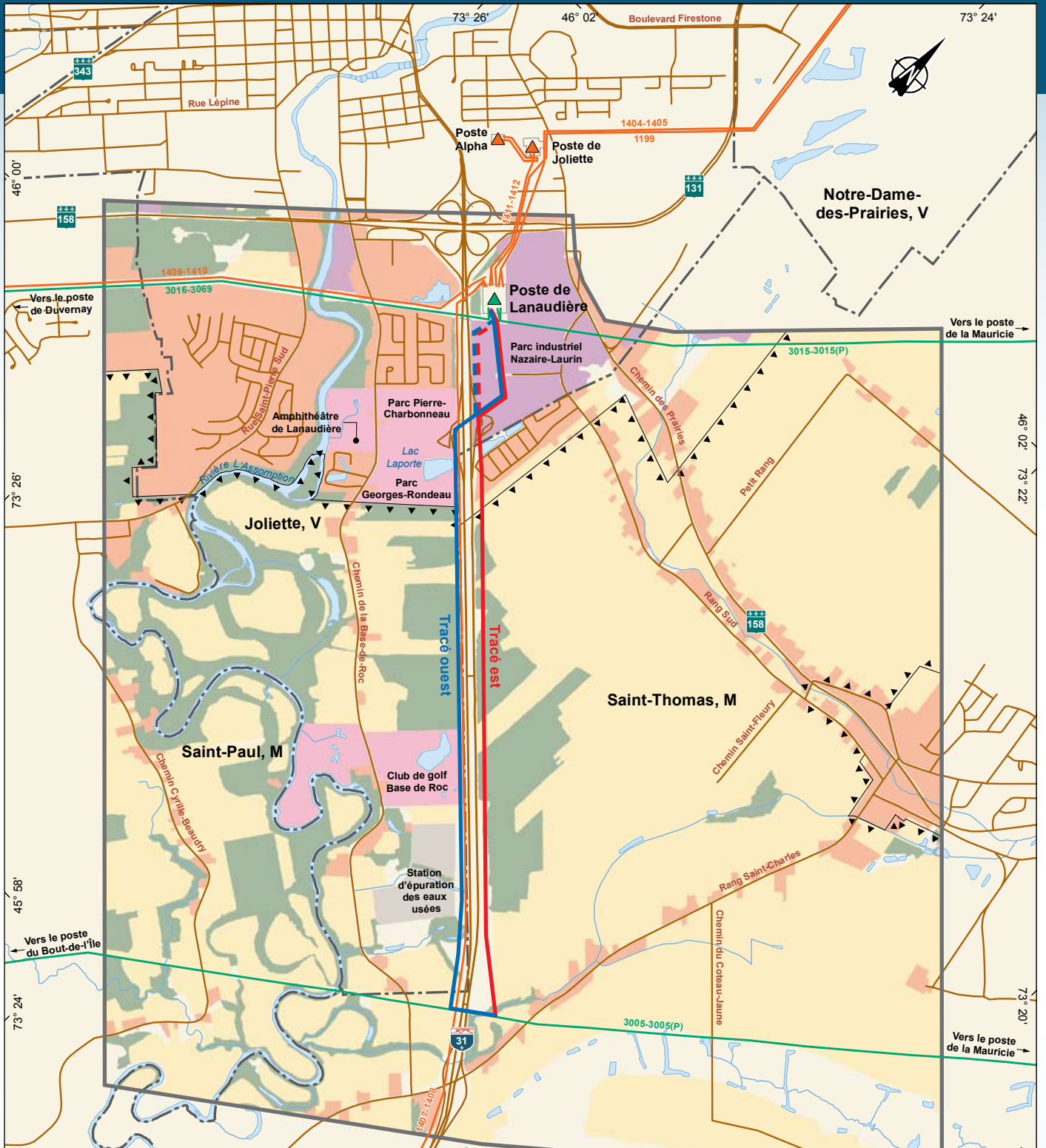
Le tracé se situe à la limite des parcs Pierre-Charbonneau et Georges-Rondeau ainsi que du Club de golf Base de Roc. Il passe en zone agricole protégée sur 4,6 km, dont 2,8 km sont des terres boisées, puis longe les bassins de la station d'épuration des eaux usées.

Les pylônes de la ligne projetée seront juxtaposés à ceux de la ligne à 120 kV existante, ce qui constitue un avantage sur le plan visuel.

Tracé préférable

Les études environnementales et techniques montrent que le tracé ouest représente le tracé de moindre impact sur le milieu humain et sur le paysage. En effet, il ne requiert l'acquisition d'aucune résidence. De plus, la juxtaposition de la ligne projetée à une ligne existante à l'intérieur d'une servitude déjà détenue par Hydro-Québec évite l'ouverture d'un nouveau couloir de ligne dans la zone d'étude.





	Tracé est		Boisé
	Tracé ouest		Terre agricole
	Variante de tracé		Municipalité
	Zone d'étude		Réseau routier
	Milieu bâti		Territoire agricole protégé
	Parc industriel	Poste et ligne de transport	
	Équipement récréatif		Tension à 120 kV
	Station d'épuration des eaux usées		Tension à 315 kV
			1408 Circuit (couleur de la tension)

Rang Saint-Alexis

1407(D1)-1408(D1)

0 400 800 m

MTM, fuseau 8, NAD83

0887_bu_get_004_100216.mxd

45° 58' 73° 20'

Caractéristiques de la ligne

La ligne à 315 kV de la Mauricie-Lanaudière sera biterne, c'est-à-dire qu'elle aura deux circuits.

Dans les sections rectilignes du tracé, on utilisera des pylônes à encombrement réduit, particulièrement appréciés en milieu agricole et dont la silhouette convient bien au milieu urbain. Aux points d'angle, on utilisera des pylônes à quatre pieds.

La ligne projetée sera juxtaposée à une ligne existante. Elle pourra résister à des charges de 45 mm de glace et à des vents de 105 km/h.

Participation du public

Hydro-Québec veut intégrer le plus harmonieusement possible la future ligne au milieu. Elle invite les organismes du milieu et les propriétaires concernés à lui faire part de leurs préoccupations relatives au projet. L'entreprise prendra en compte ces préoccupations lorsqu'elle définira les caractéristiques finales du projet et déterminera les mesures d'atténuation à mettre en œuvre.

Programme de mise en valeur intégrée

Hydro-Québec souhaite que la réalisation de ses nouveaux projets de lignes et de postes soit une occasion de participer au développement des communautés d'accueil admissibles. Elle met donc à leur disposition une somme équivalente à 1 % de la valeur initialement autorisée du projet. Ce montant s'applique à des initiatives qui ont pour but d'améliorer le cadre de vie de la communauté.

Calendrier

Information et consultation	Hiver 2009-2010
Information sur le tracé retenu	Printemps 2010
Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement	Automne 2010
Autorisations gouvernementales	Hiver 2011-2012
Construction	Printemps – automne 2014
Mise en service	Automne 2014


Pour plus d'information

Ligne **Info-projets**
1 800 465-1521 poste 6022

Pierre-E. Dupuis
Conseiller – Relations avec le milieu
Direction régionale – Laurentides
Hydro-Québec
333, boulevard Jean-Paul-Hogue, 1^{er} étage
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 6Y3
Télécopieur : 450 565-2133
Courriel : dupuis.pierre.e@hydro.qc.ca

www.hydroquebec.com

2010E0192

 Imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.